

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw présente ses résultats pour le troisième trimestre de 2016¹⁾

BRAMPTON, ONTARIO Le 16 novembre 2016 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le troisième trimestre clos le 8 octobre 2016. Le rapport du troisième trimestre de 2016 aux actionnaires de la société sera disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à loblaw.ca et sera déposé sur SEDAR et disponible à sedar.com.

« Nous avons abaissé les prix et les consommateurs ont suivi », a déclaré Galen G. Weston, président du Conseil et président de Les Compagnies Loblaw Limitée.

« Au troisième trimestre, nous avons poursuivi sur notre lancée et nous avons amélioré notre chiffre d'affaires tout en continuant de veiller à l'exécution de notre plan financier. »

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2016

- Les produits ont augmenté de 197 millions de dollars, ou 1,4 %, comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 14 143 millions de dollars.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 176 millions de dollars, ou 1,3 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 13 891 millions de dollars.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 1,4 % si l'on ne tient pas compte des postes d'essence;
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) a augmenté de 2,8 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant augmenté de 1,6 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant augmenté de 3,9 %.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 121 millions de dollars, ou 11,8 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 1 143 millions de dollars.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ a augmenté de 104 millions de dollars, ou 25,5 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 512 millions de dollars. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ a augmenté de 0,28 \$, ou 28,6 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 1,26 \$.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société a augmenté de 253 millions de dollars, ou 152,4 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 419 millions de dollars. Le bénéfice net dilué par action ordinaire a augmenté de 0,63 \$, ou 157,5 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 1,03 \$. La croissance du bénéfice net est considérablement plus importante que celle du montant ajusté du bénéfice net²⁾, ce qui s'explique par l'incidence des charges de restructuration comprises dans le bénéfice net de l'exercice précédent et de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie par rapport au troisième trimestre de 2015.
- La société a procédé au rachat de 2,1 millions d'actions aux fins d'annulation à un coût de 145 millions de dollars.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Pour les périodes closes le 8 octobre 2016 et le 10 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016	2015	Variation		2016	2015	Variation	
	(16 semaines)	(16 semaines)	(en \$)	(en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	(en \$)	(en %)
Produits	14 143 \$	13 946 \$	197 \$	1,4 %	35 255 \$	34 529 \$	726 \$	2,1 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 143	1 022	121	11,8 %	2 896	2 668	228	8,5 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,1 %	7,3 %			8,2 %	7,7 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	422 \$	170 \$	252 \$	148,2 %	779 \$	501 \$	278 \$	55,5 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	419	166	253	152,4 %	770	497	273	54,9 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	512	408	104	25,5 %	1 262	1 059	203	19,2 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,03 \$	0,40 \$	0,63 \$	157,5 %	1,88 \$	1,19 \$	0,69 \$	58,0 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,26	0,98	0,28	28,6 %	3,08	2,55	0,53	20,8 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	407,0	416,0			410,0	415,9		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 512 millions de dollars (1,26 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2016, en hausse de 104 millions de dollars (0,28 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2015, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, qui (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises) reflète notamment la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables, le maintien d'une marge brute stable et la baisse des frais de vente et charges générales et administratives;
- l'amélioration de la performance du secteur Services financiers attribuable à l'augmentation des créances sur cartes de crédit et du chiffre d'affaires des kiosques La Boutique Mobile;
- l'amélioration de la performance du secteur Propriétés de Choix attribuable à l'augmentation des loyers de base et des recouvrements nets d'impôts fonciers et de charges d'exploitation d'immeubles existants;
- l'incidence positive d'une diminution de 13 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles attribuable principalement à une modification de la durée d'utilité estimée d'une partie du matériel et des agencements au deuxième trimestre de 2016.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 419 millions de dollars (1,03 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2016, en hausse de 253 millions de dollars (0,63 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2015. En plus de l'incidence des éléments dont il est question ci-dessus, l'augmentation du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société reflète l'incidence, d'un exercice à l'autre, des éléments importants suivants :

- l'incidence positive d'une diminution de 95 millions de dollars (0,18 \$ par action ordinaire) des charges de restructuration et autres charges connexes;
- une diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières essentiellement attribuable à l'ajustement de 69 millions de dollars (0,17 \$ par action ordinaire) de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens-propriétaires, ainsi que les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les postes d'essence, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- Le secteur Services financiers englobe les services de cartes de crédit, les programmes de fidélisation, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications;
- Le secteur Propriétés de Choix détient et loue des immeubles commerciaux à revenus. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Les différences de méthodes sont éliminées sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 8 octobre 2016 et le 10 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016	2015	Variation	Variation	2016	2015	Variation	Variation
	(16 semaines)	(16 semaines)	(en \$)	(en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	(en \$)	(en %)
Chiffre d'affaires	13 891 \$	13 715 \$	176 \$	1,3 %	34 539 \$	33 863 \$	676 \$	2,0 %
Marge brute	3 718	3 560	158	4,4 %	9 305	8 895	410	4,6 %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 714	3 560	154	4,3 %	9 317	8 903	414	4,7 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	26,7 %	26,0 %			27,0 %	26,3 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 087 \$	976 \$	111 \$	11,4 %	2 742 \$	2 529 \$	213 \$	8,4 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	7,8 %	7,1 %			7,9 %	7,5 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	456 \$	470 \$	(14) \$	(3,0)%	1 157 \$	1 198 \$	(41) \$	(3,4)%

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour le troisième trimestre de 2016 et l'exercice à ce jour ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 164 millions de dollars (164 millions de dollars en 2015) et de 411 millions de dollars (412 millions de dollars en 2015) respectivement liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart.

Pour les périodes closes le 8 octobre 2016 et le 10 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016		2015		2016		2015	
	(16 semaines)		(16 semaines)		(40 semaines)		(40 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	10 278 \$	0,8 %	10 178 \$	1,3 %	25 386 \$	1,1 %	25 041 \$	1,7 %
Secteur des pharmacies au détail	3 613	2,8 %	3 537	4,9 %	9 153	4,2 %	8 822	4,0 %
Médicaments sur ordonnance	1 732	1,6 %	1 699	3,5 %	4 369	3,0 %	4 230	3,6 %
Produits de l'avant du magasin	1 881	3,9 %	1 838	6,2 %	4 784	5,3 %	4 592	4,4 %

Performance financière globale du secteur Vente au détail Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 111 millions de dollars au troisième trimestre de 2016. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 105 millions de dollars, en raison de la hausse du chiffre d'affaires, des marges brutes stables et de la diminution des frais de vente et charges générales et administratives.

Le chiffre d'affaires, le montant ajusté de la marge brute²⁾, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ et le montant ajusté du BAIIA²⁾ inscrits pour le troisième trimestre de 2016 rendent compte de l'incidence de la consolidation des franchises, tel qu'il est indiqué à la rubrique « Autres questions liées au secteur Vente au détail ».

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 13 891 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, en hausse de 176 millions de dollars comparativement à celui du troisième trimestre de 2015. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 74 millions de dollars, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,4 % au troisième trimestre (3,1 %⁵⁾ en 2015) si l'on ne tient pas compte des postes d'essence (0,6 %). Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail rend compte de l'incidence des investissements affectés à la promotion dans le secteur de l'alimentation au détail. Si l'on tient compte des postes d'essence, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,8 % (1,3 % en 2015).
- L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de la société a reculé et a été inférieur (supérieur en 2015) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 0,2 % (3,8 % en 2015), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société;
- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail tient compte de l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables de 1,6 % (3,5 % en 2015) et de l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin de 3,9 % (6,2 % en 2015).
- Au cours des 12 derniers mois, la superficie nette en pieds carrés du secteur Vente au détail a diminué de 0,2 million de pieds carrés, ou 0,3 %, en raison essentiellement du plan de fermeture de magasins de la société annoncé en 2015.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 714 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, en hausse de 154 millions de dollars comparativement à celui du troisième trimestre de 2015. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ de 26,7 % a augmenté de 70 points de base en comparaison du troisième trimestre de 2015. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 26,1 %, en hausse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2015. Les investissements affectés à la promotion dans le secteur de l'alimentation au détail ont entraîné une diminution des marges. Toutefois, les marges du secteur des pharmacies au détail se sont améliorées et ont contrebalancé l'incidence des investissements affectés à la promotion. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ a augmenté, grâce surtout aux améliorations au chapitre des pertes comparativement au troisième trimestre de 2015.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 087 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, en hausse de 111 millions de dollars, ou 11,4 %, comparativement à celui du troisième trimestre de 2015, en raison de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾ dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par une augmentation de 43 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 10 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 18,9 %. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont diminué de 50 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 18,2 %, en raison des facteurs suivants :

- l'incidence positive du plan de fermeture de magasins de la société annoncé en 2015;
- les variations positives de la valeur des investissements de la société dans ses magasins franchisés;
- l'incidence positive des cours de change d'un exercice à l'autre;
- l'incidence positive liée au règlement des conventions collectives au troisième trimestre de 2015.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 14 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 456 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'amortissement de 164 millions de dollars (164 millions de dollars en 2015) des immobilisations incorporelles lié à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix »), les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 14 millions de dollars en raison essentiellement d'une modification de la durée d'utilité estimée d'une partie du matériel et des agencements au deuxième trimestre de 2016.

Autres questions liées au secteur Vente au détail

Consolidation des franchises La société détient plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du troisième trimestre de 2016, 165 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

La société convertira les franchises existantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées. Le tableau qui suit présente les franchises consolidées au troisième trimestre de 2016 et pour l'exercice à ce jour, ainsi que l'incidence totale des franchises consolidées :

Pour les périodes closes le 8 octobre 2016 et le 10 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016 (16 semaines)	2015 (16 semaines)	2016 (40 semaines)	2015 (40 semaines)
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	132	16	85	—
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	33	27	80	43
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	165	43	165	43
Chiffre d'affaires	125 \$	23 \$	264 \$	28 \$
Marge brute	120	21	254	26
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	120	21	254	26
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	—	(6)	(7)	(8)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	7	2	15	2
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(7)	(6)	(21)	(5)

Secteur Services financiers³⁾

Pour les périodes closes le 8 octobre 2016 et le 10 octobre 2015
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2016 (16 semaines)	2015 (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2016 (40 semaines)	2015 (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	229 \$	211 \$	18 \$	8,5 %	650 \$	609 \$	41 \$	6,7 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	44	39	5	12,8 %	132	122	10	8,2 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	28	23	5	21,7 %	85	73	12	16,4 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au 8 octobre 2016	Au 10 octobre 2015	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 730 \$	2 604 \$	126 \$	4,8 %
Créances sur cartes de crédit	2 769	2 663	106	4,0 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	53	51	2	3,9 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,6 %	13,6 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,5 %	4,4 %		

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 28 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, en hausse de 5 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2015, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des produits d'intérêts et du montant net des commissions d'interchange attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- l'augmentation du chiffre d'affaires des kiosques La Boutique Mobile; facteurs en partie contrebalancés par
- l'augmentation des coûts liée à celle du volume des opérations du programme de fidélisation du secteur Services financiers;
- l'augmentation des charges d'exploitation et des pertes sur créances qui a découlé de la croissance de la clientèle active.

Créances sur cartes de crédit Au 8 octobre 2016, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 2 769 millions de dollars, en hausse de 106 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 10 octobre 2015, en raison essentiellement de la croissance de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives en matière de commercialisation et de produits. Au 8 octobre 2016, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 53 millions de dollars, en hausse de 2 millions de dollars comparativement au 10 octobre 2015 en raison de la croissance du portefeuille de créances sur cartes de crédit.

Secteur Propriétés de Choix³⁾

Pour les périodes closes le 8 octobre 2016 et le 10 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016	2015		2016	2015			
	(16 semaines)	(16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	196 \$	187 \$	9 \$	4,8 %	586 \$	552 \$	34 \$	6,2 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	186	136	50	36,8 %	433	378	55	14,6 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(28)	308	(336)	(109,1) %	911	572	339	59,3 %
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	82	79	3	3,8 %	248	231	17	7,4 %

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 186 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, en hausse de 50 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2015, en raison essentiellement de ce qui suit :

- la variation de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
- l'augmentation des loyers de base et des recouvrements nets d'impôts fonciers et de charges d'exploitation d'immeubles existants.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont donné lieu à un produit de 28 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, comparativement à une charge de 308 millions de dollars au troisième trimestre de 2015, ce qui représente une baisse de 336 millions de dollars. La diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières découle essentiellement de la variation de l'ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite.

Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ Le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ a augmenté de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 82 millions de dollars, en raison essentiellement du plus grand apport des activités d'exploitation des immeubles, en partie contrebalancé par la hausse des dépenses liées à l'exploitation.

Autres questions Au troisième trimestre de 2016, Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a acquis un immeuble de placement auprès d'un tiers pour un prix d'achat d'environ 20 millions de dollars, à l'exclusion des coûts d'acquisition, prix qui a été entièrement réglé en trésorerie.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du troisième trimestre de 2016, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,26 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2016 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2016
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33 \$ par action, à payer le 31 décembre 2016 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2016

PERSPECTIVES⁴⁾

Loblaw demeure concentrée sur son cadre stratégique, qui vise à lui permettre d'avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation, de santé et de beauté, d'assurer l'excellence au chapitre de l'exploitation et de générer de la croissance. Ce cadre stratégique repose sur une stratégie financière axée sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la génération d'efficacités, la réalisation de synergies découlant de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix par la société et le remboursement de capital aux actionnaires. La société prévoit ce qui suit pour 2016 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour son secteur Vente au détail dans un marché de l'alimentation hautement concurrentiel, malgré les pressions négatives persistantes exercées par la réforme du réseau de la santé;
- l'augmentation du montant ajusté du bénéfice net;
- l'affectation d'environ 1,3 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, dont 1,0 milliard de dollars pour son secteur Vente au détail;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail, le BAIIA, le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat, le montant ajusté du taux d'impôt, le montant ajusté du bénéfice net, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour un complément d'information sur la nature des éléments exclus du calcul de toutes les mesures financières non conformes aux PCGR présentées ci-dessous, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport du troisième trimestre de 2016 aux actionnaires de la société.

Montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et de la marge brute du secteur Vente au détail. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, divisé par le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. La société considère le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 8 octobre 2016 et le 10 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens)	2016 (16 semaines)	2015 (16 semaines)	2016 (40 semaines)	2015 (40 semaines)
Marge brute du secteur Vente au détail	3 718 \$	3 560 \$	9 305 \$	8 895 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray, déduction faite des recouvrements	(4)	—	5	—
Montant net des reprises de pertes de valeur liées aux actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail	—	—	4	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	—	3	—
Charge liée aux stocks de vêtements	—	—	—	8
Montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail	3 714 \$	3 560 \$	9 317 \$	8 903 \$

BAIIA, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « BAIIA »), du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du résultat d'exploitation avec le bénéfice d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net établi conformément aux PCGR qui est présenté dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités des résultats pour les périodes closes le 8 octobre 2016 et le 10 octobre 2015. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

(en millions de dollars canadiens)	2016 (16 semaines)					2015 (16 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					422 \$					170 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					(7)					(6)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					132					205
Impôt sur le résultat					143					89
Bénéfice d'exploitation	642 \$	41 \$	185 \$	(178) \$	690 \$	419 \$	37 \$	135 \$	(133) \$	458 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	456	3	1	4	464	470	2	1	4	477
BAIIA	1 098 \$	44 \$	186 \$	(174) \$	1 154 \$	889 \$	39 \$	136 \$	(129) \$	935 \$
Bénéfice d'exploitation	642 \$	41 \$	185 \$	(178) \$	690 \$	419 \$	37 \$	135 \$	(133) \$	458 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	164	—	—	—	164	164	—	—	—	164
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	—	—	—	—	95	—	—	—	95
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray, déduction faite des recouvrements	(5)	—	—	—	(5)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(9)	—	—	—	(9)	(12)	—	—	—	(12)
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises	3	—	—	—	3	2	—	—	—	2
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	—	—	—	2	—	—	—	2
Montant ajusté du résultat d'exploitation	795 \$	41 \$	185 \$	(178) \$	843 \$	670 \$	37 \$	135 \$	(133) \$	709 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	456	3	1	4	464	470	2	1	4	477
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(164)	—	—	—	(164)	(164)	—	—	—	(164)
Montant ajusté du BAIIA	1 087 \$	44 \$	186 \$	(174) \$	1 143 \$	976 \$	39 \$	136 \$	(129) \$	1 022 \$

(en millions de dollars canadiens)	2016 (40 semaines)					2015 (40 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					779 \$					501 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					(21)					(5)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					525					503
Impôt sur le résultat					360					286
Bénéfice d'exploitation	1 510 \$	123 \$	432 \$	(422) \$	1 643 \$	1 164 \$	115 \$	377 \$	(371) \$	1 285 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 157	9	1	11	1 178	1 198	7	1	10	1 216
BAIIA	2 667 \$	132 \$	433 \$	(411) \$	2 821 \$	2 362 \$	122 \$	378 \$	(361) \$	2 501 \$
Bénéfice d'exploitation	1 510 \$	123 \$	432 \$	(422) \$	1 643 \$	1 164 \$	115 \$	377 \$	(371) \$	1 285 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	411	—	—	—	411	412	—	—	—	412
Charges de restructuration et autres charges connexes	44	—	—	—	44	161	—	—	—	161
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	11	—	—	—	11	(15)	—	—	—	(15)
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray, déduction faite des recouvrements	7	—	—	—	7	—	—	—	—	—
Avis de cotisation lié à un exercice précédent	10	—	—	—	10	—	—	—	—	—
Montant net des reprises de pertes de valeur liées aux actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail	(4)	—	—	—	(4)	—	—	—	—	—
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises	5	—	—	—	5	9	—	—	—	9
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	2	—	—	—	2	2	—	—	—	2
Charge liée aux stocks de vêtements	—	—	—	—	—	8	—	—	—	8
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, déduction faite de l'incidence des opérations de dessaisissement	—	—	—	—	—	2	—	—	—	2
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 996 \$	123 \$	432 \$	(422) \$	2 129 \$	1 743 \$	115 \$	377 \$	(371) \$	1 864 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 157	9	1	11	1 178	1 198	7	1	10	1 216
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(411)	—	—	—	(411)	(412)	—	—	—	(412)
Montant ajusté du BAIIA	2 742 \$	132 \$	433 \$	(411) \$	2 896 \$	2 529 \$	122 \$	378 \$	(361) \$	2 668 \$

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités des résultats pour les périodes closes le 8 octobre 2016 et le 10 octobre 2015. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

(en millions de dollars canadiens)	2016 (16 semaines)	2015 (16 semaines)	2016 (40 semaines)	2015 (40 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	132 \$	205 \$	525 \$	503 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiduciaire	20	(49)	(120)	(74)
Amortissement accéléré des coûts de financement différés	—	(4)	—	(15)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	152 \$	152 \$	405 \$	414 \$

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 8 octobre 2016 et le 10 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016 (16 semaines)	2015 (16 semaines)	2016 (40 semaines)	2015 (40 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	843 \$	709 \$	2 129 \$	1 864 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	152	152	405	414
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	691 \$	557 \$	1 724 \$	1 450 \$
Impôt sur le résultat	143 \$	89 \$	360 \$	286 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	40	62	117	144
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi	—	—	(3)	(38)
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	183 \$	151 \$	474 \$	392 \$
Taux d'impôt effectif	25,6 %	35,2 %	32,2 %	36,6 %
Montant ajusté du taux d'impôt	26,5 %	27,1 %	27,5 %	27,0 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le BAIIA, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Le montant ajusté du taux d'impôt correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Montant ajusté du bénéfice net et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire La société considère le montant ajusté du bénéfice net et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire et du bénéfice net dilué par action ordinaire établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes le 8 octobre 2016 et le 10 octobre 2015.

(en dollars, sauf indication contraire)	2016 (16 semaines)	2015 (16 semaines)	2016 (40 semaines)	2015 (40 semaines)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	407,0	416,0	410,0	415,9
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société (en millions de dollars canadiens)	422 \$	170 \$	779 \$	501 \$
Moins : dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social (en millions de dollars canadiens)	(3)	(4)	(9)	(4)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars canadiens)	419 \$	166 \$	770 \$	497 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire	1,03 \$	0,40 \$	1,88 \$	1,19 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ⁱ⁾	(0,05)	0,12	0,30	0,18
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	0,30	0,29	0,74	0,73
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	0,18	0,10	0,32
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(0,01)	(0,02)	0,02	(0,03)
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray, déduction faite des recouvrements	(0,01)	—	0,01	—
Montant net des reprises de pertes de valeur liées aux actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail	—	—	(0,01)	—
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi	—	—	0,01	0,09
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises	—	—	0,01	0,02
Charge liée aux stocks de vêtements	—	—	—	0,02
Amortissement accéléré des coûts de financement différés	—	0,01	—	0,03
Avis de cotisation lié à un exercice précédent	—	—	0,02	—
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire	1,26 \$	0,98 \$	3,08 \$	2,55 \$
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société (en millions de dollars canadiens)	515 \$	412 \$	1 271 \$	1 063 \$
Moins : dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social (en millions de dollars canadiens)	(3)	(4)	(9)	(4)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars canadiens)	512 \$	408 \$	1 262 \$	1 059 \$

i) Les profits ou les pertes au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ne sont pas assujettis à l'impôt.

Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix et des mesures conformes aux PCGR pour les périodes closes le 8 octobre 2016 et le 10 octobre 2015. La société est d'avis que le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation est une mesure utile pour l'évaluation de la performance économique et de la capacité de Propriétés de Choix à verser des distributions.

(en millions de dollars canadiens)	2016 (16 semaines)	2015 (16 semaines)	2016 (40 semaines)	2015 (40 semaines)
Bénéfice net (perte nette)	213 \$	(174) \$	(479) \$	(196) \$
Ajustements de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite	(124)	221	637	315
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement	(44)	(1)	(7)	16
Ajustements de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	—	1	5	1
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	(14)	—
Distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite	57	51	163	151
Charges internes au titre de la location	—	—	2	1
Fonds provenant des activités d'exploitation	102 \$	98 \$	307 \$	288 \$
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	(8)	(9)	(27)	(27)
Amortissement des charges financières	—	—	—	(1)
Charge de rémunération fondée sur des parts	—	1	2	2
Dépenses d'investissement de maintien liées aux immeubles et à la location, montant normalisé ⁱ⁾	(12)	(11)	(34)	(31)
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation	82 \$	79 \$	248 \$	231 \$

i) Le caractère saisonnier a une incidence sur le calendrier des dépenses d'investissement. Le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation a été ajusté pour tenir compte de ce facteur afin de faciliter la comparaison entre les trimestres.

INFORMATIONS SECTORIELLES

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada. Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	8 octobre 2016 (16 semaines)					10 octobre 2015 (16 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations ¹⁾	Total	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations ¹⁾	Total
Produitsⁱ⁾	13 891 \$	229 \$	196 \$	(173) \$	14 143 \$	13 715 \$	211 \$	187 \$	(167) \$	13 946 \$
BAIIAⁱⁱⁱ⁾	1 098 \$	44 \$	186 \$	(174) \$	1 154 \$	889 \$	39 \$	136 \$	(129) \$	935 \$
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	(11)	—	—	—	(11)	87	—	—	—	87
Montant ajusté du BAIIAⁱⁱⁱ⁾	1 087 \$	44 \$	186 \$	(174) \$	1 143 \$	976 \$	39 \$	136 \$	(129) \$	1 022 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{v)}	292	3	1	4	300	306	2	1	4	313
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱⁱ⁾	795 \$	41 \$	185 \$	(178) \$	843 \$	670 \$	37 \$	135 \$	(133) \$	709 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	99 \$	13 \$	(28) \$	48 \$	132 \$	108 \$	14 \$	308 \$	(225) \$	205 \$

i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 130 millions de dollars (127 millions de dollars en 2015) et d'un recouvrement de coûts de 43 millions de dollars (40 millions de dollars en 2015) comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dégagés par le secteur Vente au détail.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de produits locatifs de 130 millions de dollars (127 millions de dollars en 2015) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'un profit de 44 millions de dollars (profit de 1 million de dollars en 2015) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix et lié aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2015) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et l'élimination de charges intragroupe de néant (1 million de dollars en 2015).
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 69 millions de dollars (64 millions de dollars en 2015) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société et un profit de 124 millions de dollars lié à la juste valeur (perte de 221 millions de dollars en 2015) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 13 millions de dollars (11 millions de dollars en 2015) sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société, et un profit de 20 millions de dollars lié à la juste valeur (perte de 49 millions de dollars en 2015) sur le passif lié aux parts de fiducie de la société.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 97 millions de dollars (93 millions de dollars en 2015).

iii) Certains éléments sont exclus du BAIIA²⁾ afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 164 millions de dollars (164 millions de dollars en 2015) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

	8 octobre 2016 (40 semaines)					10 octobre 2015 (40 semaines)				
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations ¹⁾	Total	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations ¹⁾	Total
Produits¹⁾	34 539 \$	650 \$	586 \$	(520) \$	35 255 \$	33 863 \$	609 \$	552 \$	(495) \$	34 529 \$
BAIIA²⁾	2 667 \$	132 \$	433 \$	(411) \$	2 821 \$	2 362 \$	122 \$	378 \$	(361) \$	2 501 \$
Éléments d'ajustement ³⁾	75	—	—	—	75	167	—	—	—	167
Montant ajusté du BAIIA²⁾	2 742 \$	132 \$	433 \$	(411) \$	2 896 \$	2 529 \$	122 \$	378 \$	(361) \$	2 668 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ³⁾	746	9	1	11	767	786	7	1	10	804
Montant ajusté du résultat d'exploitation³⁾	1 996 \$	123 \$	432 \$	(422) \$	2 129 \$	1 743 \$	115 \$	377 \$	(371) \$	1 864 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	256 \$	38 \$	911 \$	(680) \$	525 \$	285 \$	42 \$	572 \$	(396) \$	503 \$

i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 387 millions de dollars (374 millions de dollars en 2015) et d'un recouvrement de coûts de 133 millions de dollars (121 millions de dollars en 2015) comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dérogés par le secteur Vente au détail.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de produits locatifs de 387 millions de dollars (374 millions de dollars en 2015) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'un profit de 7 millions de dollars (perte de 16 millions de dollars en 2015) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix et lié aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, l'élimination d'un profit de 14 millions de dollars (néant en 2015) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix et lié aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement dans la coentreprise, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 11 millions de dollars (10 millions de dollars en 2015) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et l'élimination de charges intragroupe de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2015).
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 199 millions de dollars (188 millions de dollars en 2015) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société et une perte de 637 millions de dollars liée à la juste valeur (perte de 315 millions de dollars en 2015) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 36 millions de dollars (33 millions de dollars en 2015) sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société, et une perte de 120 millions de dollars liée à la juste valeur (perte de 74 millions de dollars en 2015) sur le passif lié aux parts de fiducie de la société.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 286 millions de dollars (274 millions de dollars en 2015).

iii) Certains éléments sont exclus du BAIIA²⁾ afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 411 millions de dollars (412 millions de dollars en 2015) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les synergies et les autres avantages liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, les recouvrements d'assurance attendus, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence du déploiement des systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2016 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait aux économies de coûts prévues et à

l'efficacité sur le plan de l'exploitation, ainsi qu'à la croissance continue associée aux initiatives en cours. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2015 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel 2015 ») et dans la notice annuelle 2015 de la société (pour l'exercice clos le 2 janvier 2016). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes;
- l'incapacité de réaliser les avantages stratégiques attendus de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments ou des médicaments;
- l'incapacité d'obtenir les résultats attendus, dont la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficacités sur le plan de l'exploitation devant découler des principales initiatives de la société, y compris de la restructuration;
- l'incapacité des franchisés de la société ou des titulaires de licences de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens-propriétaires ») d'exercer leurs activités conformément aux procédures ou aux normes prescrites, ou la détérioration des relations entre la société et ses franchisés ou pharmaciens-propriétaires;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- les changements dans les passifs d'impôt de la société, notamment en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat, à l'impôt sur le capital, aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et aux autres impôts et taxes, ainsi que dans les passifs liés à la réglementation, y compris les changements découlant des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts ou des cotisations futures;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation;
- les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- le risque que la société subisse une perte financière si ses contreparties ne s'acquittaient pas de leurs obligations prévues aux termes des contrats conclus avec celle-ci;
- l'incapacité d'effectuer une mise en marché efficace ou d'une manière qui réponde aux attentes de la clientèle;
- une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi, des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés et des marchandises;
- l'incidence des obligations éventuelles en matière d'environnement;
- l'incapacité de la société de recouvrer ses créances sur cartes de crédit ou de les financer.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2015 de la société (pour l'exercice clos le 2 janvier 2016). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel 2015 de la société et rapport du troisième trimestre de 2016 aux actionnaires de la société

Le Rapport annuel 2015 de la société et le rapport du troisième trimestre de 2016 aux actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :
Sophia Bisoukis
Vice-présidente, Relations avec les investisseurs
905-861-2436
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias :
Kevin Groh
Vice-président, Affaires corporatives et communications
905-861-2437
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 16 novembre 2016 à 9 h (HNE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-204-9271. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 647-436-0148, code d'accès 9000693. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée, à loblaw.ca.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) Les résultats des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix sont présentés pour les périodes closes le 30 septembre 2016 et le 30 septembre 2015, conformément à l'exercice des secteurs. Les ajustements visant à harmoniser les résultats des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix au 8 octobre 2016 et au 10 octobre 2015 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Voir les rubriques « Mesures financières non conformes aux PCGR » et « Informations sectorielles » du présent communiqué de presse.
 - 4) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse.
 - 5) L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail en 2015 ne tient pas compte non plus de l'incidence négative d'un changement apporté au modèle de distribution d'un fournisseur de produits du tabac, qui n'a pas influé sur les résultats de la période à l'étude.
-